

MOUVEMENT DE TERRAIN

Démontage du remblai

Point sur la situation :

Depuis le mois de septembre, le mouvement de terrain se poursuit avec une dynamique variable influencée par la pluviométrie. En période sèche, la dynamique de mouvement est de l'ordre de quelques millimètres de déplacement sur 24h.

Lors des phases de ralentissement du glissement, les conditions de sécurité sont réunies pour permettre l'intervention sur la zone de glissement sans mise en danger du personnel.

Démontage du remblai sur le secteur du mouvement

Le démontage du remblai sur une centaine de mètres permet de décharger un peu de poids sur la zone de glissement. Ce déchargement est aussi une première étape pour les futurs travaux de stabilisation du versant, puis de la route.

Les travaux de démontage concernent les équipements de la route déjà installés (glissières, caniveaux), la couche de forme de la route, le remblai et quelques rangs du mur en gabion sur la zone en mouvement.



Les travaux de démontage du remblai ont débuté le 28 octobre 2025. Ils dureront de 2 à 4 semaines en fonction des conditions météo.

Les matériaux réutilisables seront stockés temporairement sur un terrain public le long de la route des Eyssagnières, jusqu'à la reprise du chantier.

Les études pour comprendre l'origine du mouvement étant toujours en cours, la nature des travaux de stabilisation et le planning de reprise du chantier ne sont pas encore déterminés.

CONTACT POUR PLUS D'INFORMATION

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

ELISE PARROCO

Responsable d'opération de la rocade de Gap

Tél : 07 61 36 18 47

Mail : elise.parroco@developpement-durable.gouv.fr